

Trophée Région Sud

Ecole de Cyclisme

Saison 2025



1. CATEGORIES

Baby vélo : 2021

U7 - Pré-Licenciés : 2019 et 2020

U9 - Poussins : 2017 et 2018

U11 - Pupilles : 2015 et 2016

U13 - Benjamins : 2013 et 2014

2. DATES ET LIEUX

Date	Club Organisateur	Epreuve	Département
Dimanche 13 avril	Vélo Sport Seynois	Adresse / Vitesse	13
Dimanche 4 mai	Vélo Club Isois	Route	84
Samedi 24 mai	Vélo Club Saint-Antoine la Gavotte	Adresse / Vitesse	13
Dimanche 8 juin	Vélo Club Saint-Antoine la Gavotte	Route	13
Samedi 14 juin	Vélo Sport Ciotaden	Route	13
Dimanche 22 juin	CC Saint-Maximin FINALE	Route	83

3. CLASSEMENTS

a) Général Individuel

Le classement individuel du Trophée Régional Région Sud se fait sur les points accumulés de chaque épreuve.

Le classement actualisé sera envoyé après chaque épreuve à l'ensemble des clubs.

Barème des points pour chaque épreuve :

Place	Point
1	15
2	12
3	10
4	8
5	6
6	5
7	4
8	3
9	2

Les coureurs classés à partir de la 10ème place auront 1 point.

Afin d'être classé au classement général, le coureur devra participer au minimum à 3 manches.

La participation à la finale est obligatoire pour être classée au classement général

Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie du Trophée. (Garçons et filles).

Les maillots de champions et championne régional seront remis lors de la finale.

b) Général Par Equipe

Un classement par Equipe sera réalisé sur l'ensemble des 6 épreuves.

Seront pris en compte les 4 meilleurs résultats par épreuve sur 3 catégories : Seulement 1 coureur U7 peut être pris en compte.

Si le club n'a pas 4 représentants sur l'épreuve, une pénalité de 50 points par coureur absent sera comptabilisée.

4. REGLEMENTATIONS EPREUVES

En cas d'égalité au classement général, sera pris en compte le classement lors de la manche finale du dimanche 22 juin à Saint-Maximin.

• Développement

	Route	Vitesse	Cyclo-Cross	Adresse	Piste
Pré-Licenciés	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Poussins	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Pupilles	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Benjamins	6.40m	6.40m	Libre	6.40m	6.40m

• Equipement vestimentaire – sécurité

Le port du casque homologué et des gants est obligatoire.

• Epreuve sur Route

Distances maximales :

- Pré-Licenciés : 1 Km
- Poussins : 5 Km
- Pupilles : 10 Km
- Benjamins : 15 Km

Les autres points du règlement restent identiques au règlement FFC Ecole de Cyclisme.

Guillaume GONZALEZ et Yohann SZYMCZAK

Commission Ecole de Cyclisme Région Sud FFC

